

## Informations sur les tarifs 2021

### Prestations de soins infirmiers selon LAMal

Les tarifs des prestations de soins ont été fixés par le Conseil fédéral avec effet légal à partir du 01.01.2011.

La tarification se fait par unités de 5 minutes avec un temps de travail minimal de 10 minutes.

| Tarifs pour les prestations LAMal obligatoires | Frais par heure en CHF | Premières 10 minutes par prestation | Chaque 5 minutes supplémentaires |
|--|------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| Evaluation et conseil                          | 76.90                  | 12.80                               | 6.40                             |
| Examens traitement                             | 63.00                  | 10.50                               | 5.25                             |
| Soin de base                                   | 52.60                  | 8.75                                | 4.40                             |

### Tarifs-SPITEX selon AI/ACC/AM

Les tarifs des services sont basés sur le contrat avec l'Office central des tarifs médicaux Loi sur l'assurance accident (LAA) entrés en vigueur le 01.01.2019.

| Tarifs pour prestations AI/ACC/AM | AI – Frais par heure en CHF | ACC/AM – Frais par heure en CHF |
|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| Evaluation et conseil             | 114.96                      | 114.96                          |
| Examen traitement                 | 114.96                      | 99.96                           |
| Soin de base                      | --                          | 90.00                           |

### Prestations aide au ménage selon LAMal

Les services d'aide au ménage ne sont pas couverts par l'assurance de base obligatoire des compagnies d'assurance maladie. Si le client dispose d'une assurance maladie ou accident complémentaire, il peut vérifier si son assurance couvre ces services.

Pour plus de détails sur le calcul du tarif des services d'aide au ménage veuillez svp. consulter la fiche « Liste des tarifs pour les prestations d'aide au ménage et d'accompagnement social. »

### Prestations optionnelles selon les conditions générales de vente CGV

Les prestations optionnelles ne sont pas des services médicaux ou infirmiers au sens de la LAMal, mais des services convenus entre Spitex See/Lac et le client. Ces services sont facturés directement au client au tarif de 52,60 CHF par heure. En plus s'ajoutent des frais de déplacement de 10 CHF par intervention.

### Divers

- Copies de factures: frais administratifs de CHF 3.- par copie
- Tout rendez-vous convenu qui n'est pas annulé au moins 24 heures à l'avance se facture par un forfait de CHF 50.- pour visite manquée
- Passage à la pharmacie pour le client (par ex. chercher les médicaments): forfait de CHF 10.00 par passage